

## **Bulletin No 6 / novembre 2011**

### **International**

#### **Ver.di, en Allemagne: Controverses autour du revenu de base**

En 2007, réuni en congrès fédéral, le syndicat allemand des employés dans le secteur des services a décidé d'entamer à partir du thème du revenu de base un « processus de discussion et de réflexion » dans le but de développer une humanisation de la société. Cependant, lors du de son dernier congrès de cette année, le syndicat a décidé « de ne plus consacrer un euro ou du temps pour discuter de tels concept, voire de les appliquer. Diverses instances syndicales et notamment, à la surprise générale, la commission fédérale des chômeurs du syndicat Ver.di étaient arrivées à la conclusion que le revenu de base inconditionnel, tous modèles confondus, ne pouvait que constituer un projet néolibéral ne suffisant pas à assurer l'existence et qui fournirait le prétexte à une réduction radicale des prestations sociales en vigueur à ce jour.

Cette prise de position ne tient aucun compte de la discussion menée aujourd'hui en Allemagne. Déjà, le « revenu citoyen solidaire » du premier ministre de Thuringe Dieter Althaus échappe à cette critique ; et bien plus encore les modèles développés par nos collègues du réseau allemand pour un revenu de base ou encore par le cercle constitué autour de l'entrepreneur Götz Werner ! Enfin, cela ne correspond pas à la position de la jeunesse syndicale ver.di qui s'est quand à elle prononcée clairement, d'entente avec diverses sections régionales et autres commissions spéciales, pour le développement d'un modèle de revenu de base propre au syndicat. Il semble que derrière les coulisses, certaines têtes de mule conservatrices aient travaillé dur pour saboter le débat interne ainsi que les dernières décisions prises par le syndicat.

Ainsi, un coup est porté à la discussion sur le revenu de base à l'interne, dans les syndicats du DGB ; mais on peut gager qu'elle continuera avec d'autant plus de vigueur à la base.

#### **France : De Villepin se déclare favorable au revenu de base, Christine Boutin également**

L'ancien premier ministre français Dominique de Villepin propose un « revenu citoyen » d'un montant de 850 euros par personne et par mois pour la France. Il s'agit d'un élément central de son programme politique, avec lequel il a l'intention d'entrer dans la course à la présidence lors des élections de l'an prochain. Ce revenu de base n'est pas entièrement inconditionnel, car il dépendrait du montant des autres revenus. De cette façon, les bas salaires auraient droit à des « compléments » de revenu citoyen d'un montant diminuant progressivement jusqu'à un revenu de 1'500 euros par personne. En contrepartie, la multitude des autres prestations de soutien caractéristiques du système de protection sociale français serait supprimée.

Lors de l'Université d'été du parti chrétien démocrate français, la candidate aux présidentielles de 2012 Christine Boutin a également rappelé sa position en faveur du revenu de base. Cependant, le montant articulé par l'ancienne ministre de l'éducation nationale (400 euros par personne et par mois) ne suffit pas pour assurer l'existence, et se rapproche plutôt des calculs effectués par Marc de Basquiat dans le livre sur le financement du revenu de base édité par BIEN-Suisse.

Ainsi, ce sont déjà deux politiciens du centre droit français qui se prononcent pour un modèle de revenu de base. Ceci est d'autant plus réjouissant que cela contribue à débarrasser le débat d'une éventuelle référence idéologique. Par contre se pose la question de la durabilité de la conviction des candidats. On se souvient que lors des élections présidentielles de 2007, le candidat centriste François Bayrou avait également inscrit le revenu de base à son programme. Aujourd'hui, son « projet humaniste » ne le mentionne plus nulle part.

## **L'état actuel du programme d'un « revenu de base » en Iran**

*Par Hamid Tabatabaï*

Comme relaté dans notre dernier bulletin, l'Iran a commencé il y a un an la mise en oeuvre de la réforme du système des subventions. Au centre de cette réforme se trouve la suppression du subventionnement des produits pétroliers, de l'eau et de l'électricité ainsi que de certains produits alimentaires de base. Cette suppression a provoqué une importante hausse des prix. En contrepartie la population a obtenu un droit à des prestations en espèces dont aujourd'hui 96% font usage (paiements directs : approximativement 45 USD par personne et par mois). Parmi tous les systèmes de transferts en espèces pratiqués actuellement dans le monde, ce mécanisme est celui qui s'approche le plus d'un « véritable » revenu de base.

Les premiers effets de la réforme se font sentir. L'un des buts principaux, si ce n'est le but principal, était de réduire la consommation de carburants et de produits pétroliers. Ce but a été clairement atteint, si ce n'est dépassé. Ainsi la consommation d'essence a diminué de 9%, passant de 60 millions de litres à 55 millions de litres, alors que ces dernières années elle avait régulièrement augmenté dans une proportion semblable. La diminution de la consommation a été particulièrement importante en ce qui concerne le blé et la farine panifiable : près de 30%. Néanmoins, les consommateurs ont réagi plutôt positivement à ces changements, surtout en raison des paiements directs qui leur offrent une plus grande liberté de choix. Quant aux producteurs, ils sont soumis à une pression accrue, car ils doivent faire face à des frais de production plus importants et en même temps à une baisse de la demande. De surcroît, le versement de la part des transferts en espèces qui leur revient se fait attendre.

Un autre but important de la réforme était la réduction des inégalités de revenus. Le subventionnement de l'essence et des produits pétroliers profitait surtout aux ménages fortunés alors que le montant des paiements directs est pratiquement le même pour tous. La centrale statistique iranienne estime que la première année de la réforme le coefficient Gini va reculer de 0.379 à 0.358 dans les régions urbaines et de 0.361 à 0.345 dans les campagnes.

La principale interrogation concernait les effets de la réforme sur le taux d'inflation. Avant la réforme, celui-ci se situait entre 9 et 10 %. Avec l'augmentation des prix, l'inflation a augmenté d'environ un point par mois pour atteindre 18.3 % en septembre 2011. On s'attend à ce que l'inflation continue d'augmenter, mais dans une moindre mesure.

Globalement, on peut considérer que le programme est une réussite. Son acceptation par la population semble acquise. Par contre il existe quelques doutes quant à sa pérennité, notamment en ce qui concerne son financement. En effet, en raison de la baisse importante de la consommation, les revenus supplémentaires engendrés par le relèvement des prix sont inférieurs aux prévisions. Par ailleurs, la participation au programme est passée de 80% de la population lors du lancement de la réforme à 96% actuellement. Cela signifie que des moyens financiers supérieurs à ce que prévoit la loi ont dû être mis en oeuvre. Le gouvernement assure néanmoins que les paiements directs continueront à être versés au niveau actuel de 45 USD par personne et par mois, jusqu'en mars 2012 au moins. La suite qui sera donnée à ce programme est incertaine, mais au vu de sa popularité, on peut s'attendre à ce qu'il soit poursuivi. Un succès durable de la réforme des prix est cependant nécessaire pour que l'avenir du programme de transfert soit assuré. Actuellement la situation semble plutôt favorable. Tant le FMI que la Banque mondiale évaluent le projet et ses résultats positivement, bien qu'aucune de ces institutions n'ait participé à l'élaboration ni à la mise en oeuvre du projet (cf. Public Information Notice no. 11/107 du FMI au sujet des consultations au titre de l'article IV avec l'Iran du 3 août 2011, ainsi que Country Letter de la Banque mondiale au sujet de l'Iran, de septembre 2011).

## **Suisse**

### **Congrès sur le revenu de base à Zurich, le 19 mars 2011**

Les 600 places de la Salle des Congrès de Zurich étaient toutes occupées ; d'autres personnes intéressées pouvaient suivre les débats grâce à une retransmission en direct sur [revenuebase.tv](http://revenuebase.tv). On peut trouver une rétrospective complète du congrès en langue allemande sur le site internet [www.bedingungslos.ch](http://www.bedingungslos.ch). Ce congrès — sur lequel les médias ont informé de manière exhaustive — marque sans conteste le point culminant des manifestations ayant eu lieu jusqu'ici à propos du revenu de base. Notamment, à la table ronde, le débat entre l'économiste en chef de l'UBS Klaus Wellershof et le rédacteur en chef de la *Weltwoche* Roger Köppel a attiré une attention particulière. Mais le point le plus important a été l'annonce faite par l'« Initiative Bâloise pour le Revenu de Base » de lancer au printemps prochain une...

## **... Initiative populaire pour un revenu de base inconditionnel.**

Entretemps, l'« Initiative Revenu de Base » a confirmé à plusieurs reprises sa volonté d'entreprendre ce projet. Pour la première fois en Suisse, le débat va ainsi toucher l'ensemble de la population, ce dont nous nous réjouissons dès maintenant. Outre les questions techniques comme le texte de l'initiative et le financement de la campagne, il s'agira de créer une structure de base dans tout le pays capable d'organiser la récolte des signatures requises. Il faudra développer des argumentaires, créer des moyens de communication et chercher le contact, conclure des alliances, voire obtenir le soutien de partenaires. BIEN-Suisse suit la préparation de cette campagne avec le plus grand intérêt et y apportera sa contribution dans la mesure de ses moyens. Dès maintenant, nous appelons nos membres et autres personnes intéressées à participer activement aux actions à venir, à réfléchir ensemble et à récolter autant de signatures que possible. Si le nombre de signatures requis est atteint — ce dont en principe nous ne doutons pas — la suite des événements se présentera en gros comme suit : En 2013, remise des signatures ; jusqu'à fin 2014, mise à l'ordre du jour dans les commissions ; normalement en 2015, débat dans les chambres fédérales et enfin, en 2016, votation populaire. Quoi qu'il en soit, c'est là l'horizon qui va marquer la poursuite du débat sur le revenu de base en Suisse ces prochaines années.

## **La commission propose le rejet des deux initiatives parlementaires**

Le thème du revenu de base va occuper la politique fédérale déjà plus tôt, lorsque le conseil national va traiter des initiatives parlementaires de Katharina Prelicz-Huber (sécurité de base) et de Joseph Zysiadis (revenu de base inconditionnel). Le 12 mai, les deux textes ont été discutés en commission préparatoire, laquelle a recommandé de les refuser toutes les deux (à 20 contre 4 voix et une abstention pour la première, et à 19 contre 6 voix et une abstention pour la seconde). « La commission est majoritairement d'avis que l'attractivité du travail serait minée par un revenu de base », peut-on lire dans le communiqué de presse du 13 mai. Il semble que la commission n'ait pas une opinion très favorable soit de la morale du travail dans ce pays, soit de la qualité des emplois et de leur rémunération. Pour une somme de 2'500 francs par mois, les travailleuses et travailleurs vont-ils donc aussitôt s'empressez d'aller... au lit ??

Malheureusement, ni Joseph Zysiadis ni Katharina Prelicz-Huber ne pourront défendre leurs initiatives personnellement au Conseil national. Nous sommes d'autant plus curieux de savoir comment va se développer le débat en séance plénière. La gauche n'aura pas encore trouvé une position unique, et les politicien/nes bourgeois/es ne sauront, dans leur plus grande majorité, encore et toujours pas de quoi il s'agit vraiment.

## **Une nouvelle publication prévue pour 2012 : « La libération de la Suisse »**

D'emblée, l'agence zurichoise pour un revenu de base s'est donné pour but, notamment, de rédiger un livre sur le revenu de base. La publication de ce livre est proche. Selon un article paru dans le Journal Suisse du Management en Ressources Humaines « HR Today », « la libération de la Suisse » est à paraître aux éditions Limmat de Zurich. Un titre spectaculaire qui vise bien au-delà du revenu de base. Nous attendons la sortie de cette œuvre avec impatience.

## **Assemblée Générale de BIEN-Suisse**

L'assemblée générale de BIEN-Suisse du 28 mai 2011 s'est déroulée sans histoires. Après la sortie de notre livre sur le financement du revenu de base, en 2010, nous avons été captivés cette année par l'effet d'annonce de l'initiative populaire dont il est question plus haut. Dans la mesure de nos moyens, nous voulons apporter notre contribution à cette campagne et sommes à disposition en tout temps pour des manifestations, séminaires, etc. Dès lors, le point le plus important a été l'élection du comité. Après 10 ans d'activité, Bridget Dommen a présenté sa démission ; elle restera à disposition de l'association en ce qui concerne les rapports de révision et pour le reste, c'est son mari Edouard Dommen qui va prendre sa place. Nous remercions Bridget Dommen de tout ce qu'elle a fait pour BIEN-Suisse – Bridget Dommen (...) a joué un rôle décisif lors de la fondation de BIEN-Suisse. En 2002, elle a été membre du comité d'organisation du congrès européen de Genève. Par la suite aussi, elle est restée très active, en particulier dans le domaine de la communication et des finances. Elle a apporté une contribution essentielle à la rédaction de la charte de BIEN-Suisse, ainsi qu'à la publication du livre sur le financement du revenu de base de 2010 (elle est l'auteure d'un chapitre). Elle est économiste de profession et en cela, poursuit le chemin tracé par son père James Meade, professeur à l'Université de Cambridge, « inventeur » du PIB et prix Nobel en économie pour l'année 1977 – l'un des 5 prix Nobel qui se sont prononcés en faveur du revenu de base. Nous voulons ici encore exprimer toute notre gratitude envers Bridget Dommen.

À côté d'Edouard Dommen, nous avons renforcé notre comité par l'élection de Ralph Kundig, notre Webmaster, de Bernard Genoud, qui s'occupe depuis un certain temps de travaux de logistique et d'administration, ainsi que de Julien Cart, président des jeunes verts de la ville de Genève et membre du conseil municipal de la ville. Nous saluons cordialement ces nouveaux membres du comité, les remercions de leur engagement et nous réjouissons de travailler ensemble.

### **Grèce : Article de fond**

Depuis plus d'une année, la Grèce se trouve au centre de la crise de la dette publique. Déjà bien avant l'entrée dans la zone euro, le pays a vécu au dessus de ses moyens ; aujourd'hui, ses faiblesses structurelles apparaissent au grand jour. Quelles en sont les raisons concrètes et comment pourrait-on envisager une réorganisation radicale de structures aujourd'hui désuètes ? Bernard Kundig, vice-président de BIEN-Suisse, connaît la Grèce par expérience tant professionnelle que personnelle. Dans une contribution circonstanciée, il montre comment un revenu de base inconditionnel pourrait la pierre angulaire d'une réforme de structure à la fois radicale et socialement acceptable. Pour le financement, il reprend en gros son modèle développé dans l'ouvrage collectif publié par BIEN-Suisse sur le financement du revenu de base qui se fonde sur les effets de substitution (économies réalisées par la réduction des subventions et prestations sociales distribuées aujourd'hui), la suppression des prélèvements obligatoires sur salaire et la fiscalité (directe et indirecte). L'article dans son entier sera disponible sous peu sur notre site internet.

### **Nous cherchons des clips vidéo**

Sur notre site internet [www.revenudebase.ch](http://www.revenudebase.ch) (ou [www.bien-ch.ch](http://www.bien-ch.ch)) nous voudrions offrir une place pour les contributions créatives des visiteurs, en particulier nos adhérents et les personnes intéressées. Des vidéo-clips sont une possibilité – si possible des réalisations « maison ». Annoncez-vous dès maintenant sur la page web si vous disposez d'une vidéo, si vous désirez en réaliser une ou collaborer avec d'autres à un projet. Le comité se réserve toutefois un droit de regard sur les contributions proposées.

Les sujets des clips doivent se rapporter au revenu de base inconditionnel ; toutefois d'autres thèmes libres sont aussi possibles, et il n'y a pas de prescriptions quant à la forme. Nous partons de l'idée que les partisans du revenu de base imaginent déjà comment ils pourront utiliser de nouveaux espaces de liberté. Les activités culturelles et artistiques en font certainement partie. En conséquence, les productions d'autres domaines artistiques sont aussi les bienvenues !

***Nous vous remercions d'ores et déjà de votre contribution!***

### **Prochain congrès mondial de BIEN : 14.-16 septembre 2012 à Munich**

Le congrès mondial du Basic Income Earth Network aura bien lieu à Munich. Il sera organisé par le réseau allemand pour le revenu de base. Ce congrès, qui, en raison de la proximité géographique des lieux, devrait aussi attirer l'attention des cercles intéressés suisses, comprend une partie de recherche et de discussion. L'appel à déposer des contributions et autres documents de travail sera lancé probablement au début de l'année prochaine. Nous y reviendrons.

### **Le bulletin de BIEN-Suisse**

Le bulletin que vous avez sous les yeux paraît en français et en allemand, environ 2 fois par an. Il est envoyé par courrier électronique et/ou sur papier par la poste.

Les membres de l'association qui ont une adresse e-mail le recevront dorénavant sous cette forme, pour minimiser les frais – sauf s'ils nous indiquent leur préférence pour l'envoi sur papier.

Naturellement les membres qui n'utilisent pas le courrier électronique continueront à recevoir toutes les informations de l'association par la poste.

BIEN-Suisse, Case postale 44, 1292 Chambésy, [www.bien-ch.ch/www.revenudebase.ch](http://www.bien-ch.ch/www.revenudebase.ch),  
E-Mail [info@bien-ch.ch](mailto:info@bien-ch.ch)